

Rapport Financier Annuel 2022

Sommaire

1- Communication Financière	
Résultats au 31 décembre 2022.....	3
2- Rapport Général des Commissaires aux Comptes	
Exercice du 1^{er} Janvier au 31 Décembres 2022.....	11
3- Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes	
Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022.....	19
4- Etat des honoraires versés aux contrôleurs des comptes.....	24
5- Rapport de Gestion MED PAPER 2022.....	26
6- Synthèse du Rapport ESG 2022.....	40
7- Liste des communiqués de presse publiés en 2022.....	53
8- ETIC 2022.....	56

1-Communication Financière

Résultats au 31 décembre 2022

COMMUNICATION FINANCIÈRE

Communiqué : Résultats au 31 décembre 2022

Communication financière : Présentation et gouvernance de MED PAPER

États financiers au 31 décembre 2022



Société anonyme au capital de 47.838.230,00 DH
Siège Social : Zone Industrielle, Route de Tétouan,
N° 19, B.P n° .400.Tanger

Communication Activité et résultats annuels 2022

Le Conseil d'Administration de la société MED PAPER s'est réuni le lundi 27 mars 2023 au siège de la société, sis à Tanger, sous la présidence de M. Mohsine SEFRIOUL.

Lors de cette réunion, les membres du Conseil ont passé en revue les principaux faits marquants de l'activité de la société au cours de l'année 2022, qui a été marquée par une augmentation des ventes de 71% par rapport à l'exercice 2021. Cette augmentation est due à la reprise de l'activité économique.

Produits d'exploitation (en Kdh)	2021	2022	Evolution en %
Ventes (A)	78 994	134 731	71%
Variation de stocks de produits (B)	1 194	7 631	539%
Chiffre d'affaires (A+B)	80 188	142 362	78%

Par la suite, le Conseil a procédé à l'arrêté des comptes au 31 décembre 2022. Il en ressort un résultat net positif de 7,4 MDH.

On note une nette amélioration de la valeur ajoutée qui a presque doublé.

Le résultat d'exploitation s'est nettement amélioré, il est devenu positif de 13 785 Kdh pendant qu'il était négatif en 2021.

Faits marquants et Perspectives 2023

Malgré un contexte difficile inflationniste de forte augmentation des prix des intrants et de l'énergie, MED PAPER a réussi à relancer son activité.

MED PAPER reste confiante quant aux opportunités que présente le marché marocain avec l'entrée en vigueur de la loi sur la préférence nationale.

MED PAPER a redressé son capital en 2022 pour être conforme aux dispositions de l'article 357 de la loi 17-95 du 30 Août 1996 modifiée par la loi 20-05, décide la continuité d'exploitation ; et ce suite à une augmentation de capital par coup d'accordéon.

Ainsi le Capital de MED PAPER est devenu 47.838.230,00 Dhs divisé en 4.783.823 actions de 10 dirhams de valeur.

Lien du Rapport Financier annuel 2022 sur notre site internet : <http://med-paper.ma/index.php/finances.html>

COMMUNICATION FINANCIÈRE

Présentation de MED PAPER

1. Présentation de MED PAPER

Historique

En 1948, MED PAPER est créée par le groupe familial espagnol Benet sous la dénomination de Papelera De Tetuan. A cette époque, la société était spécialisée dans la production de papier d'emballage et de pâte à papier avant d'arrêter cette dernière suite aux changements dans les techniques de fabrication. Elle se consacre ainsi à la production du papier d'impression écriture et du papier d'emballage.

En 1996, Cellulose du Maroc¹ seul producteur de pâte à papier au Royaume acquiert le papetier dans le cadre de son intégration en aval de la filière du papier au Maroc. En 2008, Papelera De Tetuan a procédé à une augmentation de capital, par apport en nature, au titre d'une fusion-absorption de Safripac. Le rapprochement entre la famille Sefrioui et Papelera De Tetuan donna naissance à MED PAPER.

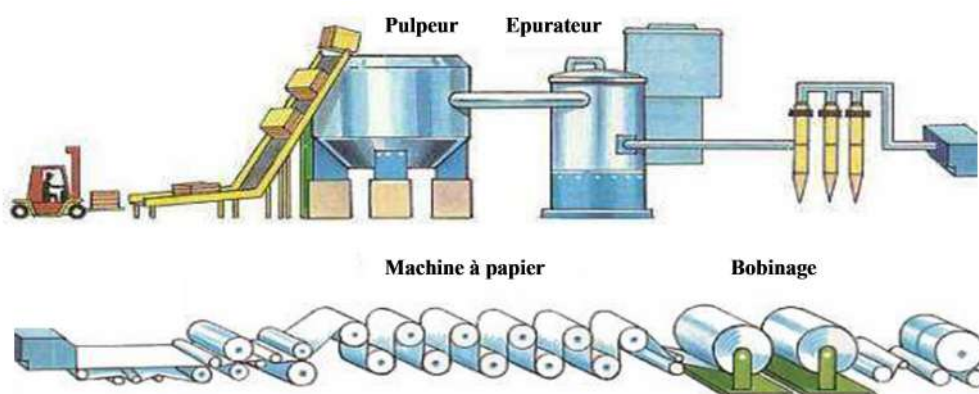
Un rapprochement dont l'objet était de constituer un acteur leader dans l'industrie du papier et se préparer face aux importations des produits étrangers de l'industrie du papier. Aujourd'hui, la société se positionne sur le papier emballage et le papier pour impression et écriture liés à toutes sortes d'activités telles que la fabrication, l'achat et la transformation, l'importation, la vente et l'exportation de cellulose, de papier et de carton.

Description du cycle de production du papier

Les principales sources de la pâte à papier sont le bois qui permet de produire de la pâte vierge et le papier recyclé dont est extrait la pâte recyclée. Leur point commun est la molécule de cellulose. Polymère naturel, cette molécule forme des fibres permettant de fabriquer du papier.

Le site de production de MED PAPER est organisé en trois sections : une section relative à la préparation de la matière première (soit la pâte à papier), une section afférente à la production et une section liée à la transformation.

Comme l'illustre le graphique ci-dessous, ces sections correspondent à des phases spécifiques du cycle de production du papier :



États financiers au 31 décembre 2022

Exercice de comptabilité

DEBITS (ACTIF)

LIBELLE	2021		2022	
	Montant	Montant	Montant	Montant
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations	100.000,00	100.000,00		
IMMOBILISATIONS MATERIELLES				
Immobilisations corporelles	100.000,00	100.000,00		
Immobilisations financières	100.000,00	100.000,00		
ACTIF CIRCULANT				
Trésorerie	100.000,00	100.000,00		
Créances	100.000,00	100.000,00		
Stocks	100.000,00	100.000,00		
Autres actifs courants	100.000,00	100.000,00		
ACTIF TOTAL	400.000,00	400.000,00		

CREDES (PASSIF)

LIBELLE	2021		2022	
	Montant	Montant	Montant	Montant
CAPITAUX PROPRES				
Capital	100.000,00	100.000,00		
Reserves	100.000,00	100.000,00		
DETTES				
Dettes financières	100.000,00	100.000,00		
Dettes fiscales	100.000,00	100.000,00		
Dettes courantes	100.000,00	100.000,00		
PASSIF TOTAL	400.000,00	400.000,00		

Balances sociales

COMPTES DE PRODUITS ET DE CHARGES (sans taxes)

NAT. RE	2021		2022	
	Produit	Charge	Produit	Charge
I PRODUITS D'EXPLOITATION				
Produits de ventes	100.000,00		100.000,00	
Produits financiers	100.000,00		100.000,00	
Produits exceptionnels	100.000,00		100.000,00	
II CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de ventes		100.000,00		100.000,00
Charges financières		100.000,00		100.000,00
Charges exceptionnelles		100.000,00		100.000,00
III RESULTAT D'EXPLOITATION	100.000,00	100.000,00	100.000,00	100.000,00
IV CHARGES FINANCIERES				
Charges financières		100.000,00		100.000,00
V RESULTAT FINANCIER	100.000,00	100.000,00	100.000,00	100.000,00

Balances sociales

COMPTES DE PRODUITS ET DE CHARGES (avec taxes)

NAT. RE	2021		2022	
	Produit	Charge	Produit	Charge
I PRODUITS D'EXPLOITATION				
Produits de ventes	100.000,00		100.000,00	
Produits financiers	100.000,00		100.000,00	
Produits exceptionnels	100.000,00		100.000,00	
II CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de ventes		100.000,00		100.000,00
Charges financières		100.000,00		100.000,00
Charges exceptionnelles		100.000,00		100.000,00
III RESULTAT D'EXPLOITATION	100.000,00	100.000,00	100.000,00	100.000,00
IV CHARGES FINANCIERES				
Charges financières		100.000,00		100.000,00
V RESULTAT FINANCIER	100.000,00	100.000,00	100.000,00	100.000,00

2-Rapport Général des Commissaires aux Comptes

Exercice du 1er Janvier au 31 Décembre 2022

MED PAPER S.A.

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022**

Aux Actionnaires
MED PAPER SA
Tanger

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022**

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société MED PAPER SA, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement, et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de DH 20 696 766 dont un bénéfice net de DH 7 429 125.

Sous réserve de l'incidence des situations décrites dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société MED PAPER SA, au 31 décembre 2022 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion avec réserve

1. Certaines charges avaient été refacturées en 2010 par la Société à l'un de ses anciens actionnaires à cette date mais non reconnues par ce dernier pour un montant de DH 4,3 millions. Par ailleurs, celui-ci réclame à MED PAPER S.A. le remboursement d'une avance de trésorerie de DH 0,9 million non reconnue par MED PAPER S.A. et son compte courant de DH 2 millions. Le Conseil d'Administration tenu le 24 mars 2017 a décidé l'abandon par MED PAPER S.A. de la créance susmentionnée de DH 4,3 millions sachant que les négociations sont toujours en cours pour arriver à un accord et compenser cette somme avec la dette envers cet ancien actionnaire, laquelle totalise DH 2,9 millions. A la date d'aujourd'hui, le dénouement final de ces opérations, n'a pas encore eu lieu et MED PAPER S.A. dit poursuivre encore lesdites négociations et a maintenu en l'état dans ses comptes au 31 décembre 2022 la créance et la dette. A ce stade, nous ne sommes toujours pas en mesure de savoir quel sort sera réservé à ces montants.
2. La Société avait fait l'objet en 2009 d'un contrôle fiscal couvrant les exercices clos les 31 décembre 2005 à 2008, suite à quoi l'Administration fiscale avait réclamé DH 3,7 millions hors pénalités et majorations. La Société avait réfuté cette réclamation et n'avait constaté aucune provision pour y faire face. En mars 2023, la Société a conclu un protocole d'accord avec l'Administration fiscale pour l'apurement des arriérés des dettes fiscales. Le Management estime que ce protocole d'accord couvre tous les contentieux fiscaux jusqu'en 2021 compris. Suite à quoi il découlerait cependant de ce même protocole une charge nette après remise gracieuse de majorations et pénalités de retard un dû de DH 2,5 millions au titre des arriérés d'impôts non encore constaté au 31 décembre 2022 en comptabilité.



Price Waterhouse

MED PAPER SA
Page 2

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Parmi ces points nous avons considéré notamment le recouvrement des créances clients et le paiement des dettes, deux questions clés que nous avons traitées comme suit :

(a) Recouvrement des créances clients

Au 31 décembre 2022, le solde des créances clients et comptes rattachés s'élève à DH 86 millions. Le management de la Société doit s'assurer du suivi régulier de l'ancienneté des créances, analyser les risques de non recouvrement, déterminer le niveau de dépréciation à considérer le cas échéant et le constater dans le bilan.

Nous avons considéré que le recouvrement des créances clients et comptes rattachés comme point clé d'audit, compte tenu de l'importance significative de ces créances dans le bilan de la Société et du jugement du management nécessaire à la détermination de la dépréciation éventuelle de ces créances.

Les principales procédures d'audit que nous avons mises en œuvre en réponse à ces aspects sont les suivantes :

- Nous avons procédé à une évaluation du système de contrôle interne lié à la gestion des ventes et des clients ;
- Nous avons également, sur la base d'échantillonnage, testé la documentation comptable pour la justification de ces créances ;
- Nous avons procédé aux circularisations des clients les plus importants et validé les soldes y afférents ;
- Nous avons vérifié les règlements des clients reçus postérieurement à la date de clôture ;
- Nous avons ensuite analysé les retards de paiement des créances restant non encaissées, obtenu du management de la Société les raisons du retard dans le recouvrement et apprécié le bien fondé de la non constatation de provisions pour dépréciation les concernant.



Price Waterhouse

MED PAPER SA

Page 3

(b) Paiement des dettes

Au 31 décembre 2022, le solde des dettes envers les fournisseurs, les organismes sociaux et l'Administration fiscale s'élèvent respectivement à DH 44 millions, DH 13 millions et DH 31 millions. Le management de la Société doit s'assurer du paiement régulier de ces dettes conformément aux délais légaux ou contractuels.

Nous avons considéré que le règlement des dettes comme point clé d'audit, compte tenu de l'importance significative de ces dettes dans le bilan de la Société et les incidences éventuelles des retards de paiements sur les comptes et la trésorerie de la Société.

Les principales procédures d'audit que nous avons mises en œuvre en réponse à ces aspects sont les suivantes :

- Nous avons procédé à une évaluation du système de contrôle interne lié à la gestion des achats et des décaissements ;
- Nous avons également, sur la base d'échantillonnage, testé la documentation comptable pour la justification de ces dettes ;
- Nous avons procédé aux circularisations des fournisseurs les plus importants et validé les soldes y afférents ;
- Nous avons vérifié les règlements des dettes fournisseurs émis postérieurement à la date de clôture ;
- Nous avons procédé à la vérification des déclarations fiscales et sociales, l'antériorité des arriérés sociaux et fiscaux et les protocoles d'accords y afférents.

(c) Autres information ou événement

Nous avons demandé et obtenu du Management, sa confirmation par écrit, qu'il nous a communiqué tous documents et informations dont il a connaissance, et pouvant avoir un impact significatif sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2022.

Rapport de gestion

Nous nous sommes assurés de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, arrêté le 27 mars 2023, destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Société.

Autres points

Sans remettre en cause l'opinion exprimée dans le premier paragraphe du présent rapport, nous attirons votre attention sur le fait suivant :

La réalisation effective du protocole d'accord signé entre la Société et l'une de ses banques et dont l'effet a été constaté en 2016, restait tributaire de la vente en cours d'un terrain appartenant à la Société. A ce jour et en attendant l'obtention d'une dérogation administrative le concernant, ce terrain n'est toujours pas vendu. Le management de la Société confirme cependant que cette vente sera réalisée et ne remet pas en cause le protocole malgré le dépassement des délais prévus.



Price Waterhouse

MED PAPER SA

Page 4

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permette toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



Price Waterhouse

MED PAPER SA

Page 5

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée.

Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans les états de synthèse, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport.



Price Waterhouse

MED PAPER SA

Page 6

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux autres vérifications spécifiques prévues par la loi. Nous n'avons pas d'observation à formuler les concernant.

Tanger, le 27 mars 2023

Les Commissaires aux Comptes

PRICE WATERHOUSE


Price Waterhouse
101, Bd. Messine Al Khadra - 20100 Casablanca
Tél: 05 22 99 00 00 / 05 22 98 40 40
Fax: 05 22 99 11 96 / 05 22 31 30 91
I.F: 01031195 - R.C: 34533 - CNSS: 161867
A. Bidah
Associé ICE: 000230842000001

UHY Ben Mokhtar & Co


UHY - BEN MOKHTAR & Co
Centre d'Affaires "Moussine" - Casablanca
Rue N° 40 Rue Al Banaïdj
Salle Montagne - Tanger
Tél: 00023861000056
M. Ben Mokhtar
Associé

3- Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2022

MED PAPER S.A

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022**

Aux Actionnaires
MED PAPER S.A.
Tanger

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022**

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 et son décret d'application ainsi que la loi 78-12.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le Président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

Le Président de votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention nouvelle conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

2.1 Convention de rémunération des prestations de Monsieur Mohsine Sefrioui au titre de la présidence et de la direction générale de la société MED PAPER (convention écrite)

- Administrateur intéressé : Monsieur Mohsine Sefrioui.
- Nature et objet de la convention : cette convention porte sur la rémunération des prestations de Monsieur Mohsine Sefrioui au titre de la présidence et de la direction générale de la Société et ce suite à son départ à la retraite fin mai 2019.
- Modalités essentielles : la rémunération nette mensuelle au titre de cette prestation s'élève à DH 100 000.
- Durée : une année renouvelable.



Price Waterhouse

MED PAPER SA
Page 2

- Prestations fournies : les rémunérations comptabilisées par la Société au titre de cette prestation se sont élevées, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, à DH 1 200 000 plus la retenue à la source au titre de l'IR de 30%, soit un total de DH 1 714 286.
- Sommes versées : les règlements nets effectués au profit de Monsieur Mohsine Sefrioui après retenue à la source de 30%, au cours de l'exercice 2022, se sont élevés à DH 1 200 000 dont DH 600 000 a été intégré dans son compte courant d'associé.

2.2 Convention de transport fourni par la société NACINOX pour le compte de la société MED PAPER (convention non écrite)

- Administrateur commun : Monsieur Mohsine Sefrioui.
- Nature et objet de la convention : la société NACINOX assure le transport des matières premières (pâtes et déchets) et des produits finis vers les clients ou les dépôts de Fès ou Casablanca.
- Modalités essentielles : les prix sont négociés par opération et le délai de paiement est de 90 jours.
- Durée : indéterminée.
- Prestations fournies : la société NACINOX a facturé à la société MED PAPER, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, un montant total de DH 306 402,36 toutes taxes comprises correspondant au transport des matières premières (pâtes et déchets) et des produits finis.

Sommes versées : les règlements effectués, au cours de l'exercice 2022, se sont élevés à DH 352 609,87 dont DH 46 207,51 concernant l'exercice antérieur.

2.3 Convention d'avances en compte courant par Monsieur Mohsine Sefrioui à la société MED PAPER (convention écrite)

- Administrateur intéressé : Monsieur Mohsine Sefrioui.
- Nature et objet de la convention : avances en compte courant accordées par Monsieur Mohsine Sefrioui en faveur de la société MED PAPER S.A.
- Modalités essentielles : les avances en compte courant accordées par Monsieur Mohsine Sefrioui à MED PAPER sont :
- Avances de DH 2 750 000 rémunérées à un taux annuel de 5,5 % HT. Cependant selon le management, Monsieur Mohsine Sefrioui a renoncé à réclamer les intérêts relatifs à ces avances au titre des exercices allant de 2019 à 2022. Ces avances ont été utilisées intégralement en 2022 pour la restructuration du capital social de la Société.



Price Waterhouse

MED PAPER SA
Page 3

- Avance de DH 6 945 562 effectuée le 18 décembre 2018 pour une durée de 48 mois et servant à payer les arriérés d'impôts de la Société. Le solde de cette avance s'est élevé à DH 4 198 312 au 31 décembre 2022. Cette avance n'est pas génératrice d'intérêts.
- Diverses avances de DH 48 072 052,51 dont un apport en 2021 de DH 32 601 199,80 et un apport en 2022 de DH 3 500 000. En 2022, la Société a utilisé un montant de DH 47 743 039 pour la restructuration du capital social de la Société et a remboursé à Monsieur Mohsine Sefrioui un montant de DH 329 000. Le solde de ces avances au 31 décembre 2022 s'élève à DH 13,51.

Casablanca, le 27 mars 2023

Les Commissaires aux Comptes

PRICE WATERHOUSE


101, Bd. Maseira Africa - 20100 Casablanca
Tél: 05 22 99 11 96 / 05 22 98 40 40
Fax: 05 22 99 11 96 / 05 22 31 30 91
I.F: 01031195 - R.C: 34533 - CNSS: 1618620
ICE: 000230842000001

A. Bidah
Associé

UHY Ben Mokhtar & Co


Centre d'Affaires Nova Africa 40 Rue Al Baraka
1^{er} Etg. N°11 Vieille Monnaie Tanger
ICE: 000000001000050

M. Ben Mokhtar
Associé

4- Etat des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

Etat des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

Chiffres en KMAD

	UHY Benmokhtar & Co						Price Water house					
	Montant / Année			Pourcentage / Année			Montant / Année			Pourcentage / Année		
	2022	2021	2020	2022	2021	2020	2022	2021	2020	2022	2021	2020
Commissariat aux comptes, Certification, Examen des comptes	120	120	120	100%	100%	100%	120	120	120	100%	100%	100%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes												
Sous-Total	120	120	120	100%	100%	100%	120	120	120	100%	100%	100%
Autres prestations rendues												
Sous-Total												
TOTAL GENERAL	120	120	120	100%	100%	100%	120	120	120	100%	100%	100%

5- Rapport de Gestion MED PAPER 2022



Rapport sur la gestion de la Société au cours de l'exercice 2022

Examen des résultats de l'exercice clos le 31 Décembre 2022

CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 27 MARS 2023

A-CONJONCTURE ECONOMIQUE

I-CONJONCTURE ECONOMIE INTERNATIONALE

Perspectives économiques mondiales :



Selon les prévisions, la croissance mondiale devrait ralentir de 3,4 % en 2022 à 2,9 % en 2023, avant de remonter à 3,1 % en 2024. La croissance de 2023 sera de 0,2 point de pourcentage de plus que ce qui était anticipé dans l'édition d'octobre 2022 des Perspectives de l'économie mondiale (PEM), mais reste inférieure à la moyenne historique (2000–19) de 3,8 %. Le relèvement des taux d'intérêt par les banques centrales pour juguler l'inflation et la guerre menée par la Russie en Ukraine continuent de peser sur l'activité économique. La flambée de COVID-19 en Chine a freiné la croissance en 2022, mais la récente réouverture du pays permet d'envisager une reprise plus rapide que prévu. L'inflation mondiale devrait décliner de 8,8 % en 2022 à 6,6 % en 2023 et à 4,3 % en 2024, mais continuera à dépasser les niveaux enregistrés avant la pandémie (2017–19) d'environ 3,5 %.

Sur fond de crise liée au coût de la vie, la plupart des pays cherchent en priorité à parvenir à une désinflation durable. Compte tenu du risque que présentent le resserrement des conditions monétaires et le ralentissement de la croissance pour la stabilité financière et la stabilité de la dette, un recours aux outils macroprudentiels et un renforcement des cadres de restructuration de la dette s'imposent. Accélérer la campagne de vaccination contre la COVID-19 en Chine permettrait de préserver le redressement économique et aura des retombées positives sur le reste du monde. Le soutien budgétaire devrait être mieux ciblé sur les personnes les plus touchées par la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, et les mesures d'allègement fiscal à grande échelle devraient être supprimées. Une coopération multilatérale plus étroite est primordiale pour préserver les acquis du système multilatéral fondé sur des règles et pour atténuer le changement climatique par la limitation des émissions et l'augmentation des investissements verts.

(Source : Fond Monétaire International : Perspectives de l'économie Mondiale Janvier 2023)

II-CONJONCTURE ECONOMIQUE NATIONALE

L'économie nationale aurait affiché une croissance de 1,4% au quatrième trimestre 2022, en variation annuelle, après avoir progressé de 1,6% au troisième trimestre. La valeur ajoutée agricole aurait poursuivi son repli au rythme de -15,9%, mais la dynamique continue des services marchands aurait soutenu une amélioration de 3,4% de l'activité hors agriculture au cours de la même période. Au premier trimestre 2023, la croissance économique s'accélérait pour atteindre 3,4%. Elle serait, principalement, portée par un

redressement de 6,7% de la valeur ajoutée agricole sur fond d'un retour des conditions climatiques favorables au cours de la même période et une amélioration des activités hors agriculture de 3%.

La croissance économique nationale devra, toutefois, faire preuve de résilience si les conditions climatiques hivernales 2023 s'ajustent à la saison normale. Le redressement du pouvoir d'achat des ménages, notamment en milieu rural, serait particulièrement soutenu, permettant une hausse de leurs dépenses de consommation de 4,5% au premier trimestre 2023, en variation annuelle, au lieu de +1,1% au cours de la même période 2022. Le resserrement continu de la politique monétaire contribuerait, en revanche, à ralentir la demande des entreprises, mais la croissance de l'investissement se maintiendrait, grâce au renforcement du soutien des dépenses publiques. Dans l'ensemble, la demande intérieure verrait sa contribution à la croissance économique globale s'accroître, pour atteindre +3,2 points au premier trimestre 2023, au lieu de +0,8 point au cours de la même période de l'année antérieure

(Source HCP : points de Conjoncture du 4^{ème} trimestre 2022)

III-BILAN ET PERSPECTIVES DU SECTEUR PAPIER ET CARTON

FORCES

- Caractère durable et recyclable du papier
- Utilisation croissante du papier d'emballage en raison du développement de l'e-commerce et du déclin de l'utilisation de plastique
- Forte demande émanant d'Asie

FAIBLESSES

- Substitution progressive du papier graphique par des supports digitaux compte tenu de l'utilisation croissante des technologies numériques
- Problématiques environnementales (déforestation)

HAUSSE DES PRIX GÉNÉRALISÉE DANS LE SECTEUR, PRINCIPALEMENT TIRÉ PAR LA FLAMBÉE DU PRIX DE LA PÂTE DE PAPIER ET LA HAUSSE DES PRIX DE L'ÉNERGIE ET DU TRANSPORT MARITIME

Les deux segments qui composent le secteur du papier, n'ont pas été épargnés par la reprise de l'économie mondiale, principalement via la demande globale. La consommation de papier a alors fortement rebondi dès la reprise de l'économie, et cela s'est ressenti dans les prix des matières qui le composent. Les cartons d'emballage, gobelets ou mouchoirs sont produits à base de pâte à papier vierge ou recyclée, elle-même fabriquée à partir de fibres végétales ou de vieux papiers, dont le prix a été très volatile en 2021, et devrait rester à des niveaux élevés en 2022, et cela dans tous les principaux pays producteurs de pâte à papier (Brésil, Chine, Allemagne, Canada...).

C'est en Chine que l'augmentation a été la plus flagrante: En 2020, la tonne valait 600 dollars pour une qualité standard de référence, fin 2021, elle était autour des 1 000 dollars. Depuis janvier 2021, le pays a décidé de ne plus importer de vieux papiers à recycler et achète directement de la pâte, ou de la pâte recyclée, ce qui contribue à la hausse des prix.

Le secteur du papier n'a pas été épargné par les hausses des prix de l'énergie, et des conteneurs. En effet, certaines usines de papiers n'ont pas couvert leurs achats d'énergie et notamment d'électricité, et sont alors soumises à la hausse des prix du secteur, et répercutent cette augmentation sur leurs prix. Pourtant, il est à noter que de plus en plus de producteurs de papier tendent à améliorer leur consommation énergétique et se tournent vers l'utilisation de biomasses renouvelables depuis de nombreuses années (autour de 50% de l'énergie utilisée dans le secteur du papier).

(Source COFACE : Etudes économiques/Papier)

IV- CONJONCTURE INDUSTRIE PAPIER-CARTON AU MAROC

Industrie du papier et du carton : hausse des prix à la production

Depuis le début de l'année 2021, le prix du carton ne cesse d'augmenter du fait de la hausse des matières premières : les déchets (véritable matière première «secondaire» puisqu'issue de l'économie circulaire), l'amidon, les encres et bien sûr l'énergie, ont subi de fortes hausses de prix. «Depuis le début de la crise sanitaire, le coût de revient du carton a augmenté de 50 à 60% à l'échelle mondiale. Celui du papier s'est accru de 130%, voire plus».

Selon Le HCP, cette tendance haussière se poursuit inexorablement, au vu de l'Indice des prix à la production des industries manufacturières (IPPIEM) affiché par le secteur du papier et du carton, en juin 2022. Entre février 2020 et mai 2022, cet indice n'a augmenté que de 0,1 point. Mais en l'espace d'à peine 1 mois (de mai à juin 2022), il a bondi de 1 point et demi. Ce qui est considérable, dans un contexte marqué par la baisse du pouvoir d'achat des ménages et celle de leur moral. Les résultats de l'enquête permanente de conjoncture auprès des ménages, menée par le HCP, montrent qu'au deuxième trimestre 2022, le moral des ménages poursuit sa tendance baissière pour atteindre son niveau le plus bas jamais enregistré auparavant. Les conséquences de cette hausse enregistrée dans l'industrie du carton risquent de se faire lourdement sentir, car tous les secteurs d'activité utilisent du carton ou du papier, que ce soit pour la «paperasse» ou pour conditionner les produits. À l'approche de la rentrée scolaire, si de telles tensions continuent sur le papier, matière première pour livres et cahiers, la prochaine rentrée pourrait peser grandement sur les foyers marocains.

V- FAITS MARQUANTS 2022 ET PERSPECTIVES 2023

Un carnet de commande chargé pour l'année 2023

Malgré un contexte difficile inflationniste marqué par de fortes augmentations des prix des intrants et de l'énergie, MED PAPER a réussi à relancer son activité.

MED PAPER compte profiter de l'opportunité que présente le marché marocain actuellement en continuant à augmenter sa production de papier d'emballage.

Investissements 2022

MED PAPER continue à investir pour développer son outil de production afin de diversifier sa production transformée, d'optimiser la consommation d'énergie et augmenter la productivité des machines.

Réalisation de l'Augmentation de Capital par incorporation CCA

M.SEFRIOUI a déjà fait au cours des dernières années des apports en Compte courant importants dans le but d'appuyer la société financièrement. Ces apports ont totalisé 50.629.177,51 Dhs à la fin Mai 2022.

Ces montants ont servi à effectuer une augmentation de capital par coup d'accordéon afin de redresser le capital de MED PAPER et être conforme aux dispositions de l'article 357 de la loi 17-95 du 30 Août 1996 modifiée par la loi 20-05, décide la continuité d'exploitation.

L'opération a été finalisée et définitivement réalisée en décembre 2022.

Le schéma définitif de l'opération a été présenté à l'AMMC en proposant un prix de souscription de 23 Dhs/action pour l'augmentation de Capital et a été validé par l'AMMC en mai 2022.

Une AGE a eu lieu le 09/08/2022 autorisant l'opération d'augmentation de Capital et la restructuration du Capital.

L'AMMC nous a accordé la dérogation de dépôt du Prospectus le 06 septembre 2022.

Le dépôt légal a été effectué auprès du Tribunal de Commerce de Tanger, le 14 octobre 2022 sous n° 258305 et les statuts ont été mis à jour.

L'enregistrement de la restructuration par la bourse de Casablanca a été effectué le 15/12/2022

L'AMMC nous a accordé e date du 23 Décembre 2022 la dérogation à l' OPA suite au franchissement du seuil de participation par M. Mohsine SEFRIOU.

Ainsi le Capital Social de MED PAPER est devenu 47.838.230,00 Dhs divisé en 4.783.823 actions de 10 dirhams de valeur.

Signature de Protocoles d'accords avec la Perception, la DRI et la CNSS

MED PAPER s'est rapprochées des administrations de la Perception de Tanger, la Direction régionale des impôts et la CNSS pour une solution à l'amiable et a proposé le règlement de la dette de la société MED PAPER envers ces administrations.



B- L'évolution de l'activité

I- Les ventes et la situation commerciale

Produits d'exploitation (en Kdh)	2021	2022	Evolution en %
Ventes (A)	78 994	134 731	71%
Variation de stocks de produits (B)	1 194	7 631	539%
TOTAL (A+B+C)	80 188	142 362	78%

Ventes (en Kdh)	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre	TOTAL	Evolution en %
Ventes 2022	29 306	35 182	35 692	34 551	134 731	71%
Ventes 2021	15 648	17 432	20 044	25 870	78 994	
Evolution en %	87%	102%	78%	34%	71%	

II- Analyse des comptes et situation financière

Résultat net et Résultats intermédiaires de gestion

RESULTATS INTERMEDIAIRES DE GESTION EN KDH	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
VALEUR AJOUTEE en Kdh	40 990	21 114
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE) en Kdh	19 172	2 097
RESULTAT D'EXPLOITATION en Kdh	13 785	- 2 536
RESULTAT FINANCIER en Kdh	- 5 256	- 1 439
RESULTAT NON COURANT en Kdh	- 561	13 923
RESULTAT NET DE L'EXERCICE en Kdh	7 429	9 484

Grace à la reprise économique la situation financière de MED PAPER s'est améliorée durant l'année 2022.

Synthèse des masses du bilan

MASSES en Kdh		EXERCICE N	EXERCICE N-1	VARIATION A-B	
				Emplois C	Ressources D
1	Financement permanent	149 613 609	91 555 319	0	58 058 290
2	Moins actif immobilisé	174 555 071	171 942 814	2 612 257	0
3	= FONDS DE ROULEMENT (A) FONCTIONNEL (1-2)	-24 941 462	-80 387 495	0	55 446 033
4	Actif circulant	146 394 817	114 790 837	31 603 980	0
5	Moins Passif circulant	108 818 347	150 602 166	41 783 819	0
6	= BESOINS DE FINANCEMENT (B) GLOBAL (4-5)	37 576 470	-35 811 330	73 387 800	0
7	TRESORERIE NETTE (ACTIF -PASSIF) A - B	-62 517 932	-44 576 165	0	17 941 767

TABLEAU DES EMPLOIS ET RESSOURCES

Raison sociale : MED PAPER SA				Exercice du 01.01.2022 au 31.12.2022	
Identifiant Fiscal : 04940429					
TABLEAU DE FINANCEMENT					
(Modèle normal)					
I. SYNTHESE DES MASSES DU BILAN					
MASSES		EXERCICE	EXERCICE	VARIATION A-B	
		N	N-1	Emplois	Ressources
				C	D
1	Financement permanent	149 613 609,04	91 555 319,28	0,00	58 058 289,76
2	Moins actif immobilisé	174 555 071,04	171 942 813,84	2 612 257,20	0,00
3	= FONDS DE ROULEMENT (A)				
	FONCTIONNEL (1-2)	(24 941 462,00)	(80 387 494,56)	0,00	55 446 032,56
4	Actif circulant	146 394 817,06	114 790 836,61	31 603 980,45	0,00
5	Moins Passif circulant	108 818 347,22	150 602 166,40	41 783 819,18	0,00
6	= BESOINS DE FINANCEMENT (B)				
	GLOBAL (4-5)	37 576 469,84	(35 811 329,79)	73 387 799,63	0,00
7	TRESORERIE NETTE (ACTIF -PASSIF)				
	A - B	(62 517 931,84)	(44 576 164,77)	0,00	17 941 767,07
II. EMPLOIS ET RESSOURCES					
		EXERCICE N		EXERCICE N-1	
		EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE					
* AUTOFINANCEMENT (A)			12 722 700,06		14 116 879,32
* Capacité d'autofinancement			12 722 700,06		14 116 879,32
- Distributions de bénéfices					
* CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)			0,00		0,00
* Cessions d'immobilisations incorporelles					
* Cessions d'immobilisations corporelles			93 000,00		0,00
* Cessions d'immobilisations financières			0,00		0,00
* Récupérations sur créances immobilisées					
* AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES (C)			50 629 164,46		0,00
* Augmentations de capital, apports			50 629 164,46		
* Subvention d'investissement					
* AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)					67 000 000,00
(nettes de primes de remboursement)					
TOTAL I. RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)			63 444 864,52		81 116 879,32
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE					
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)		7 782 831,96		0,00	
* Acquisitions d'immobilisations incorporelles				0,00	
* Acquisitions d'immobilisations corporelles		7 782 831,96		0,00	
* Acquisitions d'immobilisations financières					
* Augmentation des créances immobilisées					
* REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)					
* REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)				34 574 590,78	
* EMPLOIS EN NON VALEURS (H)		216 000,00		0,00	
TOTAL II. EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)		7 998 831,96		34 574 590,78	
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G.)		73 387 799,63	0,00	0,00	10 364 029,10
IV. VARIATION DE LA TRESORERIE		0,00	17 941 767,07	56 906 317,64	0,00
TOTAL GENERAL		81 386 631,59	81 386 631,59	91 480 908,42	91 480 908,42

ANNEXES

ETATS DE SYNTHÈSE : Exercice 2022

Raison sociale		: MED PAPER SA					
BILANS (ACTIF)							
Exercice du 01.01.2022 au 31.12.2022							
	ACTIF	EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT			
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net		
	IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR (A)	2 378 523,88	1 856 819,07	521 704,81	781 409,59		
	* Frais préliminaires			0,00	0,00		
	* Charges à répartir sur plusieurs exercices	2 378 523,88	1 856 819,07	521 704,81	781 409,59		
	* Primes de remboursement des obligations						
A	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	67 121 875,00	1 134 133,00	65 987 742,00	65 987 742,00		
C	* Immobilisations en recherche et développement						
T	* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	1 134 133,00	1 134 133,00	0,00	0,00		
I	* Fonds commercial	65 987 742,00		65 987 742,00	65 987 742,00		
F	* Autres immobilisations incorporelles						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	606 958 263,82	500 550 464,35	106 407 799,47	103 535 837,49		
I	* Terrains	66 643 923,00		66 643 923,00	66 643 923,00		
M	* Constructions	28 896 392,74	28 882 512,49	13 880,25	62 596,75		
M	* Installations techniques, matériel et outillage	493 438 270,19	453 924 797,38	39 513 472,81	36 782 641,40		
O	* Matériel transport	5 591 880,98	5 374 579,31	217 301,67	0,00		
B	* Mobilier, matériel de bureau et aménagements			0,00	0,00		
I	divers	11 719 036,91	11 699 815,17	19 221,74	46 676,34		
L	* Autres immobilisations corporelles	668 760,00	668 760,00	0,00	0,00		
I	* Immobilisations corporelles en cours			0,00	0,00		
S	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	1 637 824,76	0,00	1 637 824,76	1 637 824,76		
E	* Prêts immobilisés						
	* Autres créances financières	1 536 324,76		1 536 324,76	1 536 324,76		
	* Titres de participation	101 500,00		101 500,00	101 500,00		
	* Autres titres immobilisés						
	ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)						
	* Diminution des créances immobilisées						
	* Augmentation des dettes financières						
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	678 096 487,46	503 541 416,42	174 555 071,04	171 942 813,84		
	STOCKS (F)	45 332 449,36	0,00	45 332 449,36	36 787 591,33		
	* Marchandises						
A	* Matières et fournitures consommables	12 403 102,14		12 403 102,14	11 489 620,45		
C	* Produits en cours	696 217,60		696 217,60	183 456,00		
T	* Produits intermédiaires et produits résiduels						
I	* Produits finis	32 233 129,62		32 233 129,62	25 114 514,88		
F	CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	100 918 541,66	0,00	100 918 541,66	78 003 245,28		
	* Fournis, débiteurs, avances et acomptes	1 905 249,70		1 905 249,70	782 314,00		
C	* Clients et comptes rattachés	86 183 640,88		86 183 640,88	63 784 086,60		
I	* Personnel	62 633,57		62 633,57	67 601,13		
R	* Etat	6 655 504,09		6 655 504,09	7 627 145,13		
C	* Comptes d'associés	0,00		0,00	0,00		
U	* Autres débiteurs	6 111 513,42		6 111 513,42	5 681 513,42		
L	* Comptes de régularisation - actif	0,00		0,00	60 585,00		
A	TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	0,00					
N	ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)	143 826,04		143 826,04	0,00		
T	(Eléments circulants)						
	TOTAL II (F+G+H+I)	146 394 817,06	0,00	146 394 817,06	114 790 836,61		
T	TRESORERIE - ACTIF						
R	* Chèques et valeurs à encaisser	279 696,27		279 696,27	172 810,79		
E	* Banques, T.G. et C.C.P.	149 680,84		149 680,84	601 416,62		
S	* Caisse, Régies d'avances et accréditifs	8 521,61		8 521,61	18 080,70		
O	TOTAL III	437 898,72		437 898,72	792 308,11		
	TOTAL GENERAL I + II + III	824 929 203,24	503 541 416,42	321 387 786,82	287 525 958,56		

BILANS (PASSIF)

Exercice du 01.01.2022 au 31.12.2022

	PASSIF	EXERCICE	EXER. PREC.
	CAPITAUX PROPRES		
	* Capital social ou personnel (1)	47 838 230,00	258 255 500,00
	* moins : actionnaires, capital souscrit non appelé capital appelé		
	* Primes d'émission, de fusion, d'apport		150 156 107,00
	* Ecart de réévaluation		
	* Réserve légale	0,46	4 572 204,49
	* Réserve d'investissement		31 800 186,90
	* Réserve volontaire		10 781 008,07
	* Report à nouveau	(34 570 589,92)	(502 410 481,55)
	* Résultats nets en instance d'affectation (2)		
	* Résultat net de l'exercice (2)	7 429 125,30	9 483 951,17
	Total des capitaux propres (A)	20 696 765,84	(37 361 523,92)
	CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)		
	* Subventions d'investissement		
	* Provisions réglementées		
	DETTES DE FINANCEMENT (C)	128 916 843,20	128 916 843,20
	* Emprunts obligataires		
	* Autres dettes de financement	128 916 843,20	128 916 843,20
	PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES E (D)		
	* Provisions pour risques		
	* Provisions pour charges		
	ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)		
	* Augmentation des créances immobilisées		
	* Diminution des dettes de financement		
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	149 613 609,04	91 555 319,28
	DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	108 626 450,42	150 375 290,78
	* Fournisseurs et comptes rattachés	44 118 181,23	36 740 895,28
	* Clients créditeurs, avances et acomptes	4 641 333,29	6 338 991,56
	* Personnel	3 713 760,36	3 716 600,55
	* Organismes sociaux	13 181 912,36	13 889 546,82
	* Etat	31 412 148,10	32 375 890,30
	* Comptes d'associés	6 136 325,51	53 594 489,51
	* Autres créanciers	1 538 000,00	1 534 000,00
	* Comptes de régularisation - passif	3 884 789,57	2 184 876,76
	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET C (G)	143 826,04	4 107,77
	ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (H)	48 070,76	222 767,85
	(Eléments circulants)		
	TOTAL II (F+G+H)	108 818 347,22	150 602 166,40
	TRESORERIE - PASSIF		
	* Crédits d'escompte	47 789 933,21	31 210 901,48
	* Crédits de trésorerie	7 854 191,91	7 558 683,87
	* Banques (soldes créditeurs)	7 311 705,44	6 598 887,53
	TOTAL III	62 955 830,56	45 368 472,88
	TOTAL GENERAL I + II + III	321 387 786,82	287 525 958,56

(1) Capital personnel débiteur

(2) Bénéficiaire (+), déficitaire (-)

Raison sociale : MED PAPER SA

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes)

Exercice du 01.01.2022 au 31.12.2022

	NATURE	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 3=1+2	TOTAUX DE L'EXER.PREC. 4
		Propres à l'exercice	Concernant les exer.prec.		
		1	2		
I	PRODUITS D'EXPLOITATION				
	* Ventes de marchandises (en l'état)				
E	* Ventes de biens et services produits				
X	Chiffres d'affaires	134 730 962,47	0,00	134 730 962,47	78 993 575,43
P	* Variation de stocks de produits (+/-) (1)	7 631 376,34		7 631 376,34	1 194 472,08
L	* Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
O	* Subventions d'exploitation				
I	* Autres produits d'exploitation				
A	* Reprises d'exploitation; transfert de charges				
T					
I	Chiffres d'affaires TOTAL I	142 362 338,81		142 362 338,81	80 188 047,51
O	II CHARGES D'EXPLOITATION				
N	* Achats revendus (2) de marchandises				
	* Achats consommés (2) de matières et fournitures	84 521 673,05	150 056,56	84 671 729,61	46 494 413,91
	* Autres charges externes	16 593 176,41	107 448,22	16 700 624,63	12 580 118,13
	* Impôts et taxes	770 647,08		770 647,08	769 597,29
	* Charges de personnel	21 016 206,53	31 180,00	21 047 386,53	18 246 698,65
	* Autres charges d'exploitation	0,00		0,00	0,00
	* Dotations d'exploitation	5 386 574,76		5 386 574,76	4 632 928,15
	TOTAL II	128 288 277,83	288 684,78	128 576 962,61	82 723 756,13
	RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			13 785 376,20	(2 535 708,62)
IV	PRODUITS FINANCIERS				
F	* Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	7 810,00		7 810,00	7 810,00
I	* Gains de change	7 189,52		7 189,52	913,77
N	* Intérêts et produits financiers				
A	* Reprises financières; transfert de charges	4 104,77		4 104,77	717,27
N					
C	TOTAL IV	19 104,29		19 104,29	9 441,04
I	V CHARGES FINANCIERES				
E	* Charges d'intérêts	5 060 397,64		5 060 397,64	1 442 971,90
R	* Pertes de change	70 931,88		70 931,88	908,08
	* Autres charges financières				
	* Dotations financières	143 826,04		143 826,04	4 104,77
	TOTAL V	5 275 155,56	0,00	5 275 155,56	1 447 984,75
VI	RESULTAT FINANCIER (IV - V)			(5 256 051,27)	(1 438 543,71)
VII	RESULTAT COURANT (III + VI)			8 529 324,93	(3 974 252,33)

(1) Variation de stocks : stock final - stock initial; augmentation (+) diminution (-)

(2) Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks.

Raison sociale : MED PAPER SA

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes) (Suite)

Exercice du 01.01.2022 au 31.12.2022

	NATURE	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 3=1+2	TOTAUX DE L'EXER.PREC. 4
		Propres à l'exercice 1	Concernant les exer.prec. 2		
VII	RESULTAT COURANT (reports)			8 529 324,93	(3 974 252,33)
VIII	PRODUITS NON COURANTS				
	* Produits des cessions d'immobilisation	93 000,00		93 000,00	0,00
N	* Subventions d'équilibre				
	* Reprises sur subventions d'investissement				
N	* Autres produits non courants	15 262,49		15 262,49	13 938 812,11
	* Reprises non courantes; transfert de charges				
C	TOTAL VIII	108 262,49		108 262,49	13 938 812,11
O	IX CHARGES NON COURANTES				
	* Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	0,00		0,00	0,00
A	* Subventions accordées				
N	* Autres charges non courantes	669 417,12		669 417,12	15 902,61
T	* Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions			0,00	0,00
	TOTAL IX	669 417,12	0,00	669 417,12	15 902,61
X	RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)			(561 154,63)	13 922 909,50
XI	RESULTAT AVANT IMPOTS (VII + X)			7 968 170,30	9 948 657,17
XII	IMPOTS SUR LES RESULTATS	539 045,00		539 045,00	464 706,00
XIII	RESULTAT NET (XI - XII)			7 429 125,30	9 483 951,17
XIV	TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)			142 489 705,59	94 136 300,66
XV	TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)			135 060 580,29	84 652 349,49
XVI	RESULTAT NET (total des produits - total des charges)			7 429 125,30	9 483 951,17

ETAT DES SOLDES DE GESTION (ESG)

I. TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (TFR)

			EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	1	Ventes de marchandises (en l'état)		
	2	- Achats revendus de marchandises	0,00	0,00
I	=	MARGE BRUTE SUR VENTES EN L 'ETAT	0,00	0,00
II	+	PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	142 362 338,81	80 188 047,51
	3	* Ventes de biens et services produits	134 730 962,47	78 993 575,43
	4	* Variation des stocks de produits	7 631 376,34	1 194 472,08
	5	* Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même.		
III	-	CONSOMMATION DE L'EXERCICE (6+7)	101 372 354,24	59 074 532,04
	6	* Achats consommés de matières et fournitures	84 671 729,61	46 494 413,91
	7	* Autres charges externes	16 700 624,63	12 580 118,13
IV	=	VALEUR AJOUTEE (I+II-III)	40 989 984,57	21 113 515,47
	8	+ Subventions d'exploitation		
	9	- Impôts et taxes	770 647,08	769 597,29
	10	- Charges de personnel	21 047 386,53	18 246 698,65
V	=	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	19 171 950,96	2 097 219,53
	=	ou INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION		
	11	+ Autres produits d'exploitation	0,00	0,00
	12	- Autres charges d'exploitation	0,00	0,00
	13	+ Reprises d'exploitation; transferts de charges	0,00	0,00
	14	- Dotations d'exploitation	5 386 574,76	4 632 928,15
VI	=	RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	13 785 376,20	(2 535 708,62)
VII	+/-	RESULTAT FINANCIER	(5 256 051,27)	(1 438 543,71)
VIII	=	RESULTAT COURANT (+ ou -)	8 529 324,93	(3 974 252,33)
IX	+/-	RESULTAT NON COURANT	(561 154,63)	13 922 909,50
	15	- Impôts sur les résultats	539 045,00	464 706,00
X	=	RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	7 429 125,30	9 483 951,17

II. CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF) - AUTOFINANCEMENT

	1	Résultat net de l'exercice		
	=	* Bénéfice +	7 429 125,30	9 483 951,17
	=	* Perte -		
	2	+ Dotations d'exploitation (1)	5 386 574,76	4 632 928,15
	3	+ Dotations financières (1)		
	4	+ Dotations non courantes (1)	0,00	0,00
	5	- Reprises d'exploitation (2)		
	6	- Reprises financières (2)		
	7	- Reprises non courantes (2) (3)		
	8	- Produits des cessions d'immobilisations	93 000,00	0,00
	9	+ Valeurs nettes d'amort. des immo. cédées	0,00	0,00
I		CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF)	12 722 700,06	14 116 879,32
	10	- Distributions de bénéfices		
II		AUTOFINANCEMENT	12 722 700,06	14 116 879,32

- (1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie
(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie
(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement.

NOTA : Le calcul de la CAF peut également être effectué à partir de l'EBE.

6- Synthèse du Rapport ESG 2022

(Rapport Environnemental, Social et de Gouvernance)

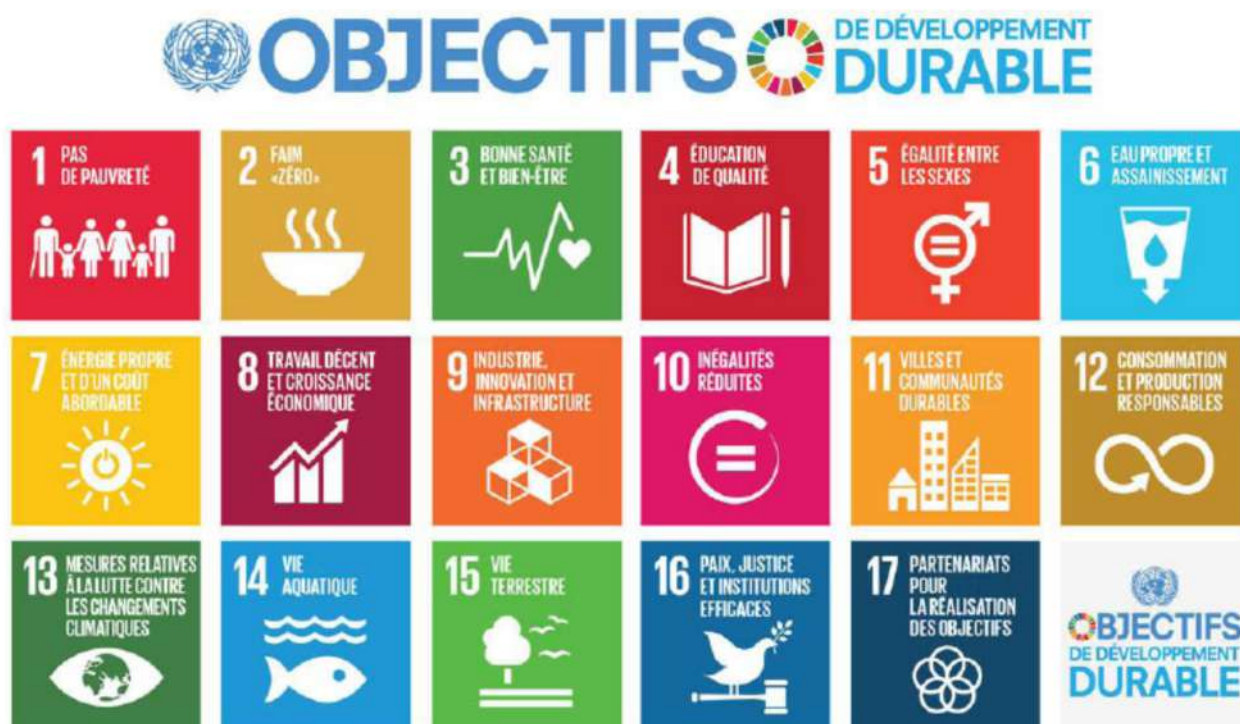
Développement durable

CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

En septembre 2015, lors d'un sommet de l'Organisation des Nations Unies, les dirigeants des 193 pays membres de l'organisation ont adopté un nouveau programme de développement durable à l'horizon 2030 intitulé « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 ». L'organisation a ainsi défini 17 Objectifs du Développement Durable (ODD) qui sont devenus une référence en la matière.

A cet égard, ce programme, à l'instar de son précédent, s'articule autour de 17 objectifs basés sur les 3 fondements du Développement Durable : la croissance économique, l'inclusion sociale et la protection de l'environnement.

La stratégie adoptée par MED PAPER en faveur de la responsabilité sociétale et environnementale est en harmonie avec les orientations des ODD.



APPROCHE ENVIRONNEMENTALE

La valorisation et la récupération des vieux papiers occupent une part importante dans le processus de fabrication. De nombreux produits proposés sont fabriqués à base de fibres de cellulose recyclées. Ainsi, l'entreprise participe activement au développement durable de ce secteur industriel.

La production de papier est fortement consommatrice d'eau. Nous donnons donc une attention particulière à l'économie d'eau, en recyclant grâce à un circuit fermé.

LE RECYCLAGE

Parce qu'il n'est pas un pays à vocation forestière, le Maroc est obligé de se rabattre sur le recyclage pour son industrie du papier.

Le Maroc consomme 650.000 tonnes par an a peine 1/3 provient de la récupération. Le ramassage ne dépasse pas 30% du papier consommé alors que dans d'autres pays, il se situe autour de 80%. Le projet du gouvernement est d'augmenter cette proportion. Pour y arriver, il table sur le tri à la source.

Le Marocain consomme très peu de papier: 20 kg par an et par habitant, versus 11kg il y a 10 ans et 15 kg il y a 5 ans. La consommation du carton par an et par habitant a atteint 8,5 kg. Le Maroc consomme 650.000 tonnes de papier par an, dont 30% provient du recyclage. Le reste est importé. Le challenge est d'augmenter la part du papier consommé à 50% en 2020 contre 30% dans des pays avancés comme l'Allemagne ou le Japon. Une convention a d'ailleurs été signée en 2016 entre le gouvernement et les industriels. Dans ce schéma, les professionnels comptent sur la mise à contribution d'environ 20.000 à 30.000 chineurs.

Le recyclage du papier utilisé peut représenter des économies conséquentes en termes d'énergie, de frais de gestion par les collectivités territoriales, et d'émissions de gaz à effet de serre en cas d'incinération. L'élaboration d'un cadre réglementaire relatif au recyclage pourrait favoriser la création d'emplois, de micro-entreprises, de TPE voire de PME.

MED PAPER est spécialisée dans le papier pour impression et écriture à base de pâte vierge, mais aussi de papier recyclé. Dans sa politique pour l'avenir elle projette de renforcer son activité de recyclage pour qu'elle représente 90% de sa production pour les années venir.

Responsabilité sociétale des entreprises (RSE)

STRATÉGIE ET RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE

MED PAPER a inscrit son engagement en faveur de la responsabilité sociétale et environnementale dans ses perspectives stratégiques à travers l'impulsion de plusieurs projets dans les différents domaines de la RSE.

MED PAPER œuvre pour la réalisation de ces orientations en vue de progresser durablement dans le respect de ses engagements.

Ces orientations sont déclinées en cinq principaux axes énoncés dans le plan stratégique et couvrant les principales parties prenantes :

- Pour la communauté des affaires : renforcer la position de producteur de papier au Maroc ;
- Pour les clients : améliorer de manière continue la performance opérationnelle ;
- Pour les collaborateurs : développer les ressources et les compétences tout en offrant aux collaborateurs un environnement de travail sain et préservant leur sécurité ;
- Pour la planète : pérenniser l'engagement matérialisé par une activité de recyclage de papier tout en faisant attention à l'économie d'eau et la non pollution de l'environnement ;
- Pour la société civile et les communautés : contribuer au développement économique et social des communautés dans les zones de présence de MED PAPER.

DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES

Par sa présence au Maroc, MED PAPER a conscience de son rôle en tant qu'acteur économique et social important dans le pays. Le Groupe place ainsi l'écoute et le dialogue avec ses parties prenantes (clients, collaborateurs, fournisseurs, actionnaires, organismes de régulation etc.) au cœur de sa stratégie RSE afin de mener à bien sa mission.

MED PAPER veille par conséquent à être à l'écoute de leurs attentes dans une approche constructive d'amélioration continue.

La volonté de MED PAPER est de structurer ce dialogue et mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires pour l'améliorer au fil du temps.

ENGAGEMENT ET VALEURS

La satisfaction du client est au cœur de nos priorités.

- Engagement qualité.
- L'écoute.
- Rapidité et flexibilité

Grâce à nos équipes et installations, nous pouvons stocker, transformer et livrer les produits dans les meilleures conditions et délais.

Trois sites couverts pour le stockage : Tanger, Casablanca et Fès.

Une flotte de véhicules permet de livrer dans toutes les régions du Maroc.

Un contrôle total du processus de fabrication est effectué tout au long de la chaîne. Ainsi, des scanners permettant le contrôle en continu des caractéristiques du papier (grammage entre autres) sont installés sur les machines à papier. De plus, nous disposons d'un laboratoire permettant de faire un suivi et de garder la traçabilité des produits fabriqués. Des contrôles qualité rigoureux sont réalisés à tous les stades de fabrication depuis la réception de la matière première puis lors de la transformation et jusqu'à la livraison au client.

Nos commerciaux sont disponibles pour répondre aux besoins des clients et les assister dans le choix des produits qui correspondent à ses applications.

LE CAPITAL HUMAIN

COLLABORATEURS

15% de cadres supérieurs et moyens

60% d'hommes et 40% de femmes

65% ont plus de 10 ans d'ancienneté

ENGAGÉS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES COLLABORATEURS

Ce sont des femmes et hommes liés par des valeurs communes d'engagement, de performance, de responsabilité et de transparence qui constituent le capital humain de MED PAPER.

Consciente du rôle important de ses ressources humaines en tant que levier de compétitivité et de performance, MED PAPER adopte une politique de gestion des ressources humaines dynamique, basée sur une connaissance des compétences et des attentes des collaborateurs et axée sur la mise en valeur des talents ainsi que la garantie d'un dialogue social constructif.

UNE FONCTION RH DE PROXIMITÉ

La politique de gestion des ressources humaines garantit une présence soutenue, en support aux managers qui sont les premiers gestionnaires RH à l'écoute des collaborateurs

UN ACCOMPAGNEMENT SOUTENU DU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ET DE LA GESTION DE CARRIÈRE

MED PAPER déploie tous les moyens nécessaires pour permettre à chaque collaborateur de piloter son parcours professionnel. La formation est assurée pour tous les collaborateurs, quel que soit l'âge, le statut ou le poste occupé au sein de l'entreprise

UNE INNOVATION COLLECTIVE

Dans une perspective de contribution à la performance de MED PAPER, la société encourage continuellement les idées novatrices des collaborateurs

UNE COMMUNICATION TRANSPARENTE

MED PAPER a mis en place une stratégie de communication garante de la cohésion et de la motivation des collaborateurs

Gouvernance de MED PAPER

I. Assemblées des actionnaires

I.1. Dispositions statutaires

Selon l'article 20 des statuts de la Société, l'Assemblée Générale, régulièrement constituée, représente l'universalité des actionnaires.

Les délibérations de l'Assemblée, prises conformément à la loi et aux statuts, obligent tous les actionnaires, même les absents et les dissidents.

L'Assemblée Générale peut être Ordinaire ou Extraordinaire.

I.1.1. Convocation et lieu de réunion

Selon l'article 21 des statuts de la Société, l'Assemblée Générale Ordinaire est réunie au moins une fois par an, dans le courant du semestre qui suit la clôture de chaque exercice, sous réserve de prorogation de ce délai par décision judiciaire.

Des Assemblées Générales extraordinaires ou des Assemblées Générales Ordinaires convoquées extraordinairement peuvent être réunies en cours d'exercice.

Les réunions des Assemblées Générales ont lieu au siège social, ou en tout autre endroit indiqué dans l'avis de convocation.

L'Assemblée peut en outre, être convoquée par un mandataire désigné en justice par le Président du tribunal à la demande d'un ou plusieurs actionnaires représentant au moins un dixième du capital social ou de tout intéressé, actionnaire, obligataire ou créancier ordinaire, en cas d'urgence.

Les convocations sont faites conformément à la loi et aux décrets pour les sociétés faisant appel publiquement à l'épargne, mais elles peuvent être faites par lettre recommandée adressée à chacun des actionnaires si toutes les actions sont nominatives.

Tout propriétaire d'actions nominatives peut exiger d'être convoqué par lettre recommandée à condition que le Conseil ait été avisé de cette exigence en temps utile.

Elles sont faites conformément à la loi, pour les Assemblées Ordinaires annuelles réunies sur première convocation ; ce délai est réduit à 8 jours pour toutes les autres Assemblées, sauf l'effet des dispositions de la loi, le cas échéant.

Toutes Assemblées, autres que l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle, sont valablement constituées sans question de publicité ni de délai, si tous les actionnaires s'y trouvent présents ou représentés. L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle peut être également valablement constituée sans justification de publicité ni de délai, si tous les actionnaires s'y trouvent présents ou représentés et s'ils reconnaissent à l'unanimité, avoir été informés de la tenue de l'Assemblée 15 jours francs au moins avant sa réunion.

L'ordre du jour figurant sur l'avis de convocation est arrêté par l'autorité qui a pris l'initiative de la convocation. Toutefois, un ou des projets de résolutions doivent être inscrits à l'ordre du jour sur la demande d'un ou de plusieurs actionnaires représentant la quotité du capital et dans les délais stipulés par la loi.

I.1.2. Composition

L'article 22 des statuts de la Société prévoit que l'Assemblée Générale se compose de tous les actionnaires, quel que soit le nombre de leurs actions.

Nul ne peut y représenter un actionnaire s'il n'est lui-même actionnaire, conjoint ascendant ou descendant dudit actionnaire.

Les sociétés actionnaires pourront se faire représenter par un mandataire spécial, qui peut n'être pas lui-même actionnaire.

Les actionnaires propriétaires d'actions, au porteur doivent, pour assister à l'Assemblée, faire déposer au siège social, 5 jours avant la date fixée pour la réunion l'attestation de blocage délivrée par le dépositaire légal.

Les propriétaires d'actions nominatives peuvent assister à l'Assemblée sur simple justification de leur identité, à la condition d'être inscrits sur les registres sociaux 5 jours au moins avant l'Assemblée.

I.1.3. Tenue de l'Assemblée

Bureau

L'article 23 des statuts de la Société stipule que l'Assemblée est présidée par le Président du Conseil d'Administration ou, à son défaut, par le Vice-Président ou encore par un administrateur désigné par le Conseil à défaut, l'Assemblée nomme elle-même son Président.

Les fonctions de scrutateurs sont remplies par les deux actionnaires présents et acceptants qui possèdent, soit par eux-mêmes, soit comme mandataires, le plus grand nombre d'actions.

Le bureau ainsi constitué désigne un secrétaire qui peut être pris en dehors des actionnaires.

Feuille de présence

L'article 23 prévoit également qu'une feuille de présence soit dressée à chaque séance de l'Assemblée Générale. La feuille de présence, après avoir été émarginée par les actionnaires présents et par les mandataires des actionnaires représentés, est ensuite certifiée par les membres composant le bureau.

I.1.4. procès-verbaux

Selon l'article 24 des statuts de la Société, les délibérations des Assemblées sont constatées par des procès-verbaux inscrits sur un registre spécial et signés par les membres du bureau.

Les copies des procès-verbaux à produire en justice ou ailleurs sont signées par le Président.

Après la dissolution de la Société et pendant sa liquidation, les copies ou extraits sont signés par le ou les liquidateurs.

I.1.5. Dispositions spéciales aux Assemblées Ordinaires ou réunies extraordinairement en la forme ordinaire

Attributions

L'article 25 des statuts de la Société prévoit que l'Assemblée Générale Ordinaire statue sur toutes les questions d'ordre administratif excédant la compétence du Conseil d'Administration et, d'une manière générale, elle détermine souverainement la conduite des affaires de la Société.

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle entend notamment le rapport du Conseil d'Administration et des Commissaires ; elle discute, redresse et approuve les comptes ; elle fixe les dividendes.

Quorum

Pour délibérer valablement, l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle ou convoquée extraordinairement doit réunir le quart, au moins du capital social ; si elle ne réunit pas ce quorum, une nouvelle Assemblée est convoquée, dans les formes prévues à l'article 21 des statuts de la Société (tel que présenté dans le point V.1. de la présente partie) et délibère valablement, quelle que soit la portion de capital représentée.

Délibérations et votes

L'article 27 des statuts de la Société stipule que chaque membre de l'Assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés, la voix du Président étant prépondérante.

I.1.6. Dispositions spéciales aux Assemblées Extraordinaires

Attributions

Selon l'article 28 des statuts de la Société, l'Assemblée Générale Extraordinaire peut, sur la proposition du Conseil d'Administration, apporter aux statuts toutes modifications, quelles qu'elles soient, autorisées par la loi sur les sociétés.

Elle ne peut, toutefois, changer la nationalité de la Société, ni augmenter les engagements des actionnaires.

Elle peut décider la transformation de la Société en société de toute autre forme.

Quorum

Selon l'article 29 des statuts de la Société, l'Assemblée Générale Extraordinaire n'est régulièrement constituée et ne peut valablement délibérer que si elle est composée d'un nombre d'actionnaires représentant au moins la moitié du capital social.

Si, sur une première convocation, l'Assemblée n'a pu réunir la moitié du capital, une seconde Assemblée peut être convoquée qui délibère valablement si elle est composée d'un nombre d'actionnaires représentant le quart du capital. Si la seconde Assemblée convoquée ne réunit pas le quorum du quart, elle peut être prorogée d'une date ultérieure de 2 mois au plus avec le même quorum à partir du jour auquel elle avait été convoquée, l'Assemblée prorogée doit réunir le quorum du quart.

Ces Assemblées sont convoquées conformément aux dispositions de la loi.

Délibérations et votes

L'article 30 des statuts de la Société prévoit que chaque membre de l'Assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Dans toutes les Assemblées Extraordinaires, les délibérations sont prises à la majorité des deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés.

II. Conseil d'Administration

II.1. Dispositions statutaires

II.1.1. Composition

Selon l'article 10 des statuts de la Société, la Société est administrée par un Conseil d'Administration composé

de 3 à 15 membres au plus, pris parmi les actionnaires et nommés par l'Assemblée Générale. Les administrateurs, s'ils sont moins de 7, peuvent s'adjoindre de nouveaux membres s'ils le jugent utile, mais ces nominations doivent être soumises, pour ratification, à la plus prochaine Assemblée Générale ; si la nomination n'est pas ratifiée, les actes accomplis par le Conseil n'en demeurent pas moins valables. La durée des fonctions des administrateurs est de 6 années ; chaque année s'entend d'une Assemblée Générale Ordinaire annuelle à la suivante. Les administrateurs peuvent toujours être réélus.

II.1.2. Actions de garantie

Conformément à l'article 11 des statuts de la Société, chaque administrateur doit être propriétaire d'au moins une action pendant toute la durée de ses fonctions.

Cette action, affectée en totalité à la garantie de la gestion du Conseil, est obligatoirement nominative et inaliénable.

II.1.3. Bureau du Conseil - Présidence - Direction Générale

L'article 12 des statuts de la Société stipule que la Direction Générale de la Société est assumée, sous sa responsabilité, soit par le Président du Conseil d'Administration avec le titre de Président Directeur Général, soit par une autre personne physique nommée par le Conseil d'Administration et portant le titre de Directeur Général.

Le Conseil d'Administration choisit entre les deux modalités susvisées d'exercice de la Direction Générale. Ce choix sera porté à la connaissance des actionnaires lors de l'Assemblée Générale et fera l'objet des formalités de dépôt, de publicité et d'inscription au registre du commerce dans les conditions prévues par la loi.

Dans l'hypothèse où le Président du Conseil d'Administration exerce les fonctions de Directeur Général, les stipulations des statuts et les dispositions de la loi relatives à ce dernier lui sont applicables.

Lorsque la Direction Générale n'est pas assumée par le Président du Conseil d'Administration, le Conseil d'Administration nomme une personne physique choisie parmi les membres du Conseil ou en dehors d'eux qui porte le titre de Directeur Général.

Lorsqu'un Directeur Général est administrateur, la durée de ses fonctions ne peut excéder celle de son mandat.

Le Directeur Général assume, sous sa responsabilité, la Direction Générale de la Société et la représente dans ses rapports avec les tiers, sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi aux Assemblées Générales et des pouvoirs spécifiques du Conseil d'Administration, ainsi que des dispositions de la loi concernant les cautions, avals ou garanties.

Le Directeur Général engage la Société même par les actes qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances ; étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

Les stipulations statutaires ou les décisions du Conseil d'Administration limitant les pouvoirs du Directeur Général sont inopposables aux tiers.

Le Directeur Général a la faculté de substituer partiellement dans ses pouvoirs autant de mandataires qu'il avisera.

Sur proposition du Directeur Général, le Conseil d'Administration peut nommer 1 ou plusieurs Directeurs Généraux Délégués, dans les conditions prévues par la loi.

Les Directeurs Généraux Délégués sont obligatoirement des personnes physiques ; ils peuvent être choisis parmi les administrateurs ou en dehors d'eux et sont chargés d'assister le Directeur Général.

Les Directeurs Généraux Délégués sont révocables à tout moment par le Conseil d'Administration, sur proposition du Directeur Général ; en cas de décès, démission ou révocation de ce dernier, ils conservent, sauf décision contraire du Conseil, leurs fonctions et leurs attributions jusqu'à la nomination du nouveau Directeur Général.

L'étendue et la durée des pouvoirs délégués aux Directeurs Généraux Délégués sont déterminées par le Conseil d'Administration, en accord avec le Directeur Général. Toutefois, la limitation de ces pouvoirs n'est pas opposable aux tiers, vis-à-vis desquels chaque Directeur Général Délégué a les mêmes pouvoirs que le Directeur Général.

Lorsqu'un Directeur Général Délégué est administrateur, la durée de ses fonctions ne peut excéder celle de son mandat.

Le Conseil d'Administration peut nommer, s'il le juge utile, un ou plusieurs Vice-Président(s). Il choisit également, parmi ses membres, ou en dehors d'eux, et même des actionnaires, un secrétaire.

En cas d'absence du Président, le Conseil désigne, pour chaque séance, celui de ses membres qui remplit les fonctions de Président.

II.1.4. Réunions du Conseil

Selon l'article 13 des statuts de la Société, le Conseil se réunit, sur la convocation de son Président, aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige.

En cas d'urgence la convocation peut être faite par le ou les Commissaires aux Comptes.

Il peut être également convoqué par le tiers au moins des administrateurs s'il ne s'est pas réuni depuis plus de trois mois.

Les réunions du Conseil ont lieu, en principe au siège social, mais elles peuvent avoir lieu en tout autre endroit du consentement exprès de la majorité des administrateurs en exercice.

La présence effective de la moitié au moins des membres du Conseil est nécessaire pour la validité des délibérations.

Un registre de présence est signé par les administrateurs présents et par les personnes assistant au Conseil.

Tout administrateur peut donner ses pouvoirs à un autre administrateur à l'effet de voter en son lieu et place, mais seulement sur des questions déterminées et pour chaque séance ; toutefois un administrateur ne peut avoir plus de deux voix.

Les pouvoirs peuvent être donnés par lettre missive, par télégramme, par télécopie, mais pour ces derniers cas, avec confirmation ultérieure par lettre.

Ces décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

La justification de la composition du Conseil et de la qualité des administrateurs en exercice résulte, vis-à-vis des tiers, de l'énumération dans chaque délibération, des noms des administrateurs présents ou représentés et de ceux des administrateurs absents.

II.1.5. Procès-verbaux

Conformément à l'article 14 des statuts de la Société, les délibérations du Conseil sont constatées par des procès-verbaux rédigés sur un registre spécial, ce registre pouvant être constitué sur feuillets mobiles, coté et paraphé par le tribunal du lieu du siège social.

Le procès-verbal de chaque séance est signé par le Président et un autre administrateur.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux, à produire en justice ou ailleurs, sont signés et certifiés valablement par le Président uniquement ou par un Directeur Général conjointement avec le secrétaire.

II.1.6. Pouvoirs du Conseil

L'article 15 des statuts de la Société prévoit que le Conseil d'Administration est investi de tous les pouvoirs qui lui sont conférés par la loi.

Toute limitation des pouvoirs du Conseil est inopposable aux tiers.

II.1.7. Allocations du Conseil

L'article 18 des statuts de la Société stipule que les administrateurs peuvent recevoir des jetons de présence dont l'importance, fixée par l'Assemblée Générale, est maintenue jusqu'à décision nouvelle.

II.1.8. Délégation de pouvoirs

Conformément à l'article 16 des statuts de la Société, le Conseil d'Administration peut déléguer par, substitution de mandat, les pouvoirs qu'il juge convenables, à un ou plusieurs administrateurs, pour l'exécution totale ou partielle de ses décisions.

Le Conseil peut, en outre, conférer des pouvoirs à telles personnes que bon lui semble, même étrangères à la Société, par mandat spécial, pour un ou plusieurs objets déterminés.

Le Conseil peut autoriser les personnes auxquelles il a conféré des pouvoirs à consentir des substitutions ou des délégations de pouvoirs.



7- Liste des communiqués de presse publiés en 2022

Le 25/02/2022 **Med Paper - CP relatif aux indicateurs du T4-21**

<http://med-paper.ma/index.php/finances.html>

Le 29/03/2022 **Med Paper - CP relatif Résultats Annuels 2021**

<http://med-paper.ma/index.php/finances.html>

Le 29/04/2022 **Med Paper - Résultats financiers Annuels 2021**

<http://med-paper.ma/index.php/finances.html>

Le 26/05/2022 **Med Paper - Avis de convocation à l'AGO du 28 juin 2022**

<http://med-paper.ma/index.php/finances.html>

Le 31/05/2022 **Med Paper - CP relatif aux indicateurs du T1-22**

<http://med-paper.ma/index.php/finances.html>

Le 31/05/2022 **Med Paper - Avis de convocation AGE du 05 juillet 2022 + Projet de résolutions**

<http://med-paper.ma/index.php/finances.html>

Le 06/07/2022 **Med Paper - Avis de convocation AGE du 08 Aout 2022 + Projet de résolutions**

<http://med-paper.ma/index.php/finances.html>

Le 29/06/2022 **Med Paper - CP post AGO du 28-06-2022**

<http://med-paper.ma/index.php/finances.html>

Le 17/08/2022 **Med Paper - CP relatif aux indicateurs du T2-22**

<http://med-paper.ma/index.php/finances.html>

Le 29/09/2022 **Med Paper - Résultats financiers du 1^{er} Semestre 2022**

<http://med-paper.ma/index.php/finances.html>

Le 25/11/2022 **Med Paper - CP relatif aux indicateurs du T3-22**

<http://med-paper.ma/index.php/finances.html>

8- ETIC Exercice 2022

ETAT DES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES
(ETIC) MODELE NORMAL

A) PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

- A1 Principales méthodes d'évaluation spécifiques à l'entreprise
- A2 Etat des dérogations
- A3 Etat des changements de méthodes

B) INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES AU BILAN
ET COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC)

- B1 Détail des non-valeurs,
- B2 Tableau des immobilisations
- B2 bis Tableau des amortissements
- B3 Tableau des plus ou moins values sur cessions ou retraits d'immobilisations
- B4 Tableau des titres de participations
- B5 Tableau des provisions
- B6 Tableau des créances
- B7 Tableau des dettes
- B8 Tableau des sûretés réelles données ou reçues
- B9 Engagements financiers reçus ou donnés hors opérations crédit-bail
- B10 Tableau des biens en crédit-bail
- B11 Détail des postes du CPC
- B12 Passage du résultat net comptable au résultat net fiscal
- B13 Détermination du résultat courant après impôts
- B14 Détail de la taxe sur la valeur ajoutée

C) AUTRES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- C1 Etat de répartition du capital social
- C2 Tableau d'affectation des résultats intervenue au cours de l'exercice
- C3 Résultat et autres éléments caractéristiques de l'entreprise au cours des trois derniers exercices
- C4 Tableau des opérations en devises comptabilisées pendant l'exercice
- C5 Datations et événements postérieurs

Raison sociale : MED PAPER SA
Identifiant Fiscal : 049404429

Exercice du 01.01.2022 au 31.12.2022

ETAT A1
PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION SPECIFIQUES A L'ENTREPRISE

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ENTREPRISE

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ENTREPRISE :

I - ACTIF IMMOBILISE

A. EVALUATION A L'ENTREE

- 1 - Immobilisations en non valeurs : coût d'acquisition
- 2 - Immobilisations incorporelles: coût d'acquisition
- 3 - Immobilisations corporelles: coût d'acquisition
- 4 - Immobilisations financières: la Valeur Comptable Nette = Valeur Actuelle

B. CORRECTIONS DE VALEUR

- 1 - Méthodes d'amortissements: amortissements constants selon les taux usuels
- 2 - Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation: VM des Titres de participation
- 3 - Méthodes de détermination des écarts de conversion - Actif: Non appliqué

II - ACTIF CIRCULANT (Hors trésorerie)

A. EVALUATION A L'ENTREE

- 1 - Stocks:Coût d'achat (MP) et Coût de production (PF et produits en cours)
- 2 - Créances: Montant nominal
- 3 - Titres et valeurs de placement: prix d'achat

B. CORRECTIONS DE VALEUR

- 1 - Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation: prov pour créances douteuses HT et autres
- 2 - Méthodes de détermination des écarts de conversion - Actif: Taux de change au 31/12/N

III - FINANCEMENT PERMANENT

- 1 - Méthodes de réévaluation: Non appliqué
- 2 - Méthodes d'évaluation des provisions réglementées: Non appliqué
- 3 - Dettes de financement permanent: Montant nominal
- 4 - Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges: Non appliqué
- 5 - Méthodes de détermination des écarts de conversion - Passif: Non appliqué

IV - PASSIF CIRCULANT (Hors trésorerie)

- 1 - Dettes du passif circulant: Montant nominal
- 2 - Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques et charges: Non appliqué
- 3 - Méthodes de détermination des écarts de conversion - Passif: Taux de change au 31/12/N

V - TRESORERIE

- 1 - Trésorerie - Actif: Montant nominal
- 2 - Trésorerie - Passif: montant nominal
- 3 - Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation: Non appliqué

Raison sociale : MED PAPER SA
Identifiant Fiscal : 049404429

Exercice du 01.01.2022 au 31.12.2022

ETAT A2
ETAT DES DEROGATIONS

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
<i>I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux</i>		
<i>II. Dérogations aux méthodes d'évaluation</i>	<i>N E</i>	<i>A N T</i>
<i>III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse</i>		

Raison sociale : MED PAPER SA
Identifiant Fiscal : 049404429

Exercice du 01.01.2022 au 31.12.2022

ETAT A3
ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
<i>I. Changements affectant les méthodes d'évaluation</i>	<i>N E</i>	<i>A N T</i>
<i>II. Changements affectant les règles de présentation</i>		

ETAT B1
DETAIL DES NON-VALEURS

<u>COMPTE</u> <u>PRINCIPAL</u>	<u>INTITULE</u>	<u>MONTANT</u> <u>AU</u> <u>31/12/2022</u>
<u>211100</u>	* <u>Frais préliminaires</u>	<u>0.00</u>
<u>212100</u>	* <u>Charges à répartir sur plusieurs exercices</u>	<u>2 378 523.88</u>
	<u>TOTAL</u>	<u>2 378 523.88</u>

Raison sociale : MED PAPER SA
 Identifiant Fiscal : 049404429

Exercice du 01.01.2022 au 31.12.2022

Tableau n°4
 TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

NATURE	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Production par l'É pour elle-m.	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS	2 162 523,88	216 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 378 523,88
* Frais préliminaires	0,00						0,00	0,00
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	2 162 523,88	216 000,00						2 378 523,88
* Primes de remboursement des obligations								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	67 121 875,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	67 121 875,00
* Immobilisations en recherche et développement	0,00							0,00
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	1 134 133,00							1 134 133,00
* Fonds commercial	65 987 742,00							65 987 742,00
* Autres immobilisations incorporelles	0,00							0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	599 254 603,38	7 782 831,96	0,00	0,00	79 171,52	0,00	0,00	606 958 263,82
* Terrains	66 643 923,00							66 643 923,00
* Constructions	28 896 392,74							28 896 392,74
* Installations techniques, matériel et outillage	485 906 638,23	7 531 631,96						493 438 270,19
* Matériel de transport	5 419 852,50	251 200,00			79 171,52			5 591 880,98
* Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	11 719 036,91							11 719 036,91
* Autres immobilisations corporelles	668 760,00							668 760,00
* Immobilisations corporelles en cours	0,00							0,00
TOTAL	668 539 002,26	7 998 831,96	-	-	79 171,52	-	-	676 458 662,70

Tableau n°8
TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

NATURE	Cumul début exercice 1	Dotation de l'exercice 2	Amortissement sur immobilisat° sorties 3	Cumul d'amortissem fin exercice 4=1+2-3
IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS	1 381 114,29	475 704,78		1 856 819,07
* Frais préliminaires				
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	1 381 114,29	475 704,78		1 856 819,07
* Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 134 133,00	0,00		1 134 133,00
* Immobilisations en recherche et développement				
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	1 134 133,00			1 134 133,00
* Fonds commercial				
* Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	495 718 765,89	4 910 869,98	79 171,52	500 550 464,35
* Terrains				
* Constructions	28 833 795,99	48 716,50		28 882 512,49
* Installations techniques, matériel et outillage	449 123 996,83	4 800 800,54		453 924 797,37
* Matériel de transport	5 419 852,50	33 898,33	79 171,52	5 374 579,31
* Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	11 672 360,57	27 454,61		11 699 815,18
* Autres immobilisations corporelles	668 760,00			668 760,00
* Immobilisations corporelles en cours				
TOTAL	498 234 013,18	5 386 574,76	79 171,52	503 541 416,42

Tableau n°10
TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS
D'IMMOBILISATIONS

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissements	Produits de cession	Plus values	Moins values
16-mars-22	2340	74 699,73	74 699,73	-	23 000,00	23 000,00	
5-janv.-22	2340	4 471,79	4 471,79	-	70 000,00	70 000,00	
TOTAL		79 171,52	79 171,52	-	93 000,00	93 000,00	-

Tableau n°11
TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acquisition global 4	Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'ex. 9
						Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	
BANQUE POPULAIRE	BANQUE	15 602 167 000	0%	101 500,00	101 500,00	31/12/2022			7 810,00
TOTAL				#####	101 500,00				7 810,00

Tableau n°9
TABLEAU DES PROVISIONS

NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières	non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	-							-
	-					-		-
2. Provisions réglementées	-							-
	-							-
3. Provisions durables pour risques et charges	-						-	-
SOUS TOTAL (A)	-	-	-	-	-	-	-	-
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	-				-			-
	-							-
5. Autres provisions pour risques et charges	4 107,77		143 826,04			4 107,77		143 826,04
	-							-
6. Provisions pour dépréciations des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL (B)	4 107,77	-	143 826,04	-	-	4 107,77	-	143 826,04
TOTAL (A+B)	4 107,77	-	143 826,04	-	-	4 107,77	-	143 826,04

ETAT B6
 TABLEAU DES CREANCES

en Dirhams Marocains

CREANCES	TOTAL AU 31/12/2021	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE	1 536 324,76	1 536 324,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Prêts immobilisés - Autres créances financières	1 536 324,76	1 536 324,76						
DE L'ACTIF CIRCULANT	#####	831 289,20	100 087 252,46	0,00	0,00	6 655 504,09	4 312 112,79	51 240 094,29
- Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	1 905 249,70		1 905 249,70					
- Clients et comptes rattachés	86 183 640,88	831 289,20	85 352 351,68					51 240 094,29
- Personnel	62 633,57		62 633,57					
- Etat	6 655 504,09		6 655 504,09			6 655 504,09		
- Comptes d'associés	0,00		0,00					
- Autres débiteurs	6 111 513,42		6 111 513,42				4 312 112,79	
- Comptes de régularisation - Actif	0,00		0,00					

ETAT B7
 TABLEAU DES DETTES

en Dirhams Marocains

DETTES	TOTAL AU 31/12/2021	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en devises	Montants vis-à-vis de l'Etat et organismes publics	Montants vis-à-vis des entreprises liées	Montants représentés par effets
DE FINANCEMENT	128 916 843,20	124 775 646,39	4 141 196,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Emprunts obligataires								
- Autres dettes de financement	128 916 843,20	124 775 646,39	4 141 196,81					
DU PASSIF CIRCULANT	108 626 450,42	6 498 040,06	102 128 410,36	0,00	583 795,92	44 594 060,46	0,00	24 156 492,37
- Fournisseurs et comptes rattachés	44 118 181,23	6 498 040,06	37 620 141,17		583 795,92			24 156 492,37
- Clients créditeurs, avances et acomptes	4 641 333,29		4 641 333,29					
- Personnel	3 713 760,36		3 713 760,36					
- Organismes sociaux	13 181 912,36		13 181 912,36			13 181 912,36		
- Etat	31 412 148,10		31 412 148,10			31 412 148,10		
- Comptes d'associés	6 136 325,51		6 136 325,51					
- Autres créanciers	1 538 000,00		1 538 000,00					
- Comptes de régularisation - Passif	3 884 789,57		3 884 789,57					

ETAT B8
 TABLEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU RECUES

TIERS CREDITEURS OU TIERS DEBITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée aux organismes publics
- Sûretés données					
ATTJARIWAFABANK	40 000 000,00	Nantissement	22/02/2011	FOND DE COMMERCE	40 000 000
ATTJARIWAFABANK	8 000 000,00	Nantissement	01/04/2004	F et M	8 000 000
ATTJARIWAFABANK	45 000 000,00	Hypothèque	115/11/2009	TF 06/46013	45 000 000
ATTJARIWAFABANK	40 000 000,00	Hypothèque	01/04/2015	TF 06/46013	40 000 000
BANQUE POPULAIRE	15 000 000,00	Nantissement	30/08/2010	PRODUITS ET MATIERES	15 000 000
BANQUE POPULAIRE	66 500 000,00	Nantissement	26/08/2010	FOND DE COMMERCE	66 500 000
TOTAL	214 500 000,00			TOTAL	214 500 000
- Sûretés reçues					

(1) Gage : 1 - Hypothèque ; 2 - Nantissement ; 3 - Warrant ; 4 - Autres ; 5 - (à préciser)
 (2) Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) [entreprises Ees, associés, membres du personnel]
 (3) Préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

Raison sociale : MED PAPER SA
Identifiant Fiscal : 049404429

Exercice du 01.01.2022 au 31.12.2022

ETAT B9

ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAI

ENGAGEMENTS DONNES	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
* Avals et cautions	6 806 000,00	6 806 000,00
* Engagement en matière de pensions de de retraites et obligations similaires		
* Autres engagements donnés		
TOTAL Dont engagements à l'égard d'entreprises liées	6 806 000,00	6 806 000,00

ENGAGEMENTS RECUS	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
* Avals et cautions	10 400 000,00	10 400 000,00
* Autres engagements reçus - Garantie de réalisation de l'actif circulant Unipapel - Saisie Conservatoire Aiglemer -		
TOTAL	10 400 000,00	10 400 000,00

		Raison sociale		: MED PAPER SA							
Tableau n°7											
TABLEAU DES BIENS EN CREDIT-BAIL											
Etat B10		Exercice du 01.01.2022 au 31.12.2022									
Rubrique	Date 1ère échéance	Durée contrat mois	Valeur estimée du bien à la date du contrat	Durée théorique d'amortiss du bien	Cumul des exer. précédents des redevances	Montant de l'exercice des redevances	Redev. restant à payer		Prix d'achat résiduel en fin de contrat	Observations	
							(-) 1 an	(+) 1 an			
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
				N	E	A	N	T			
TOTAUX			0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

Tableau n°6
DETAIL DES POSTES DU C.P.C.

POSTE		EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
611	CHARGES D'EXPLOITATION		
	Achats revendus de marchandises		
	- Achats de marchandises		
	- Variation des stocks de marchandises (+/-)	-	-
	Total	-	-
612	Achats consommés de matières et fournitures		
	- Achats de matières premières	36 457 396,96	16 112 368,34
	- Variation des stocks de matières premières	(598 704,13)	1 017 107,24
	- Achats de matériel et fournitures consommables et d'emballages	33 048 988,96	15 406 475,19
	- Variation des stocks de matières, fournitures et emballages (+/-)	(314 777,56)	556 262,78
	- Achats non stockés de matières et de fournitures	15 923 338,82	13 108 512,90
	- Achats de travaux, études et prestations de services	155 486,56	293 687,46
	Total	84 671 729,61	46 494 413,91
613/614	Autres charges externes		
	- Locations et charges locatives	394 999,91	285 410,41
	- Redevances de credit-bail	-	-
	- Entretien et réparations	3 092 889,94	1 405 064,19
	- Primes d'assurances	484 677,44	493 710,02
	- Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise	3 682 981,59	3 284 031,34
	- Rémunération d'intermédiaires et honoraires	533 900,00	669 247,00
	- Redevances pour brevets, marques, droits...	-	-
	- Etudes, recherches et documentation	-	-
	- Transports	7 032 106,55	5 252 458,87
	- Déplacements, missions et réceptions	882 688,40	205 921,01
- Reste du poste des autres charges externes	596 380,80	984 275,29	
	Total	16 700 624,63	12 580 118,13
617	Charges de personnel		
	- Rémunérations du personnel	16 174 124,81	14 005 060,89
	- Charges sociales	3 382 699,65	2 901 432,94
	- Reste du poste des autres charges sociales	1 490 562,07	1 340 204,82
	Total	21 047 386,53	18 246 698,65
618	Autres charges d'exploitation		
	- Jetons de présence		
	- Pertes sur créances irrécouvrables		-
	- Reste de poste des autres charges d'exploitation		-
	Total	-	-
638	CHARGES FINANCIERES		
	Autres charges financières		
	- Charges nettes sur cessions des titres et valeurs de placement		
	- Reste du poste des autres charges financières		
	Total	-	-
658	CHARGES NON COURANTES		
	Autres charges non courantes		
	- Pénalités sur marchés et débits		
	- Rappels d'impôts (autres qu'impôts sur les résultats)	-	-
	- Pénalités et amendes fiscales	640 802,65	1 300,00
	- Créances devenues irrécouvrables	-	-
	- Reste du poste des autres charges non courantes	28 614,47	14 602,61
	Total	669 417,12	15 902,61

Tableau n°6
DETAIL DES POSTES DU C.P.C. (suite)

POSTE		EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
711	PRODUITS D'EXPLOITATION Ventes de marchandises - Ventes de marchandises au Maroc - Ventes de marchandises à l'étranger - Reste du poste des ventes de marchandises		
	Total	-	-
712	Ventes des biens et services produits - Ventes de biens au Maroc - Ventes de biens à l'étranger - Ventes des services au Maroc - Ventes des services à l'étranger - Redevances pour brevets, marques, droits... - Reste du poste des ventes et services produits	132 430 654,53 2 300 307,94	78 993 575,43
	Total	134 730 962,47	78 993 575,43
713	Variation des stocks de produits - Variation des stocks des biens produits (+/-) - Variation des stocks des services produits (+/-) - Variation des stocks des produits en cours (+/-)	512 761,60 7 118 614,74	1 165 486,08 28 986,00
	Total	7 631 376,34	1 194 472,08
718	Autres produits d'exploitation - Jetons de présence reçus - Reste du poste (produits divers)	-	-
	Total		
719	Reprises d'exploitation, transferts de charges - Reprises - Transferts de charges		
	Total	-	-
738	PRODUITS FINANCIERS Intérêts et autres produits financiers - Intérêts et produits assimilés - Revenus des créances rattachées à des participation - Produits nets sur cessions de titres et valeurs de placement - Reste du poste intérêts et autres produits financiers		
	Total	-	-

Raison sociale	: MED PAPER SA		ETAT B 12
PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL			
Tableau n° 3			
Exercice du 01.01.2022 au 31.12.2022			
INTITULES		Montant	Montant
I. RESULTAT NET COMPTABLE			
	* Bénéfice net	7 429 125,30	
	* Perte nette		
II REINTEGRATIONS FISCALES			
1. Courantes		358 295,56	
	- Profits de change/ Ecart de conversion Passif 2022	48 070,76	
	- Cadeaux a la clientèle non déductibles	3 710,55	
	- Charges exercices antérieurs	150 056,56	
	- Autres charges externes exercices antérieurs	107 448,22	
	- Charges du Personnel Exercice antérieur	31 180,00	
	- Autres charges non courantes	17 829,47	
2. Non courantes		1 190 722,65	
	- Cotisation Minimale Exercice 2022	539 045,00	
	- Pénalités et amendes pénales	3 515,00	
	- Pénalités et amendes Fiscales	637 287,65	
	- Autres Chages Non Courantes	10 875,00	
III DEDUCTIONS FISCALES			
1. Courantes			230 577,85
	- Profits de change/ Ecart de conversion Passif 2021		222 767,85
	- Revenu titres de participation		7 810,00
2. Non Courantes			0,00
Total		8 978 143,51	230 577,85
IV. RESULTAT BRUT FISCAL			Montant
	Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		8 747 565,66
	Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
V. REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)			
	* Exercice n - 4	0,00	
	* Exercice n - 3		
	* Exercice n - 2		
	* Exercice n - 1	8 747 565,66	
VI. RESULTAT NET FISCAL			0,00
	Bénéfice net fiscal (A - C) ou déficit net fiscal (B)		
			Montant
VII CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES			284 487 313,53
VIII CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER			0,00
	* Exercice n - 4		
	* Exercice n - 3	0,00	
	* Exercice n - 2	0,00	
	* Exercice n - 1	0,00	

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

Raison sociale	: MED PAPER SA		
Identifiant Fiscal	: 049404429		
ETAT B13			
DETERMINATION DU RESULTAT COURANT			
APRES IMPOTS			
T		Exercice du 01.01.2022 au 31.12.2022	
I - DETERMINATION DU RESULTAT			MONTANT
- Résultat courant d'après C.P.C	(+/-)		8 529 324,93
- Réintégrations fiscales sur opérations courantes	(+)		358 295,56
- Déductions fiscales sur opérations courantes	(-)		230 577,85
- Résultat courant théoriquement imposable	(=)		8 657 042,64
- Impôt théorique sur résultat courant	(-)		
- Résultat courant après impôts	(=)		8 657 042,64
II - INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES			
-			
-			
-			
-			
-			
-			
-			
-			
-			
-			
-			

Tableau n°13

ETAT DE REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Montant du capital : 47 838 230,00 DH

Nom, prénom ou raison sociale des principaux associés (1)	Adresse	NOMBRE DE TITRES		Valeur nominale de chaque action ou part sociale	MONTANT DU CAPITAL		
		Exerc. précédent	Exercice actuel		Souscrit	Appelé	Libéré
1	2	3	4	5	6	7	8
MOHSIN SEFRIQUI	35 Avenue Pasteur, Apt 19 - TANGER	1 032 940	3 234 208	10,00	32 342 080,00	32 342 080,00	32 342 080,00
ALIKEN	62 Boulevard My Youssef - Casablanca	277 500	277 500	10,00	2 775 000,00	2 775 000,00	2 775 000,00
MED FOUAD SEFRIQUI	Place du cadî, Jamâa al mokrâa - TANGER	69 624	69 624	10,00	696 240,00	696 240,00	696 240,00
ILHAM SEFRIQUI	Hay el Manar Gr.X, n°7, Van d'anfa - CASABLANCA	35 183	35 183	10,00	351 830,00	351 830,00	351 830,00
ANAS SEFRIQUI	CASABLANCA	16 632	16 632	10,00	166 320,00	166 320,00	166 320,00
KHALID SEFRIQUI	CASABLANCA	16 632	16 632	10,00	166 320,00	166 320,00	166 320,00
AFIFA SEFRIQUI	CASABLANCA	8 316	8 316	10,00	83 160,00	83 160,00	83 160,00
AMINA SEFRIQUI	CASABLANCA	8 316	8 316	10,00	83 160,00	83 160,00	83 160,00
DOUNIA SEFRIQUI	CASABLANCA	8 316	8 316	10,00	83 160,00	83 160,00	83 160,00
SAAD SEFRIQUI	CASABLANCA	5 702	5 702	10,00	57 020,00	57 020,00	57 020,00
SOFIA SEFRIQUI	CASABLANCA	2 851	2 851	10,00	28 510,00	28 510,00	28 510,00
ABDESSLAM SEFRIQUI	CASABLANCA	5 702	5 702	10,00	57 020,00	57 020,00	57 020,00
FLOTTANT(en bourse)		1 094 841	1 094 841	10,00	10 948 410,00	10 948 410,00	10 948 410,00
		2 582 555	4 783 823		47 838 230	47 838 230	47 838 230

(1) Quant le nombre des associés est inférieur ou égal à 10, l'entreprise doit déclarer tous les participants au capital. Dans les autres cas, il y a lieu de ne mentionner que les 10 principaux associés par ordre d'importance décroissante.

Raison sociale	: MED PAPER SA		
Identifiant Fiscal	: 049404429		
	ETAT C3		
	RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES		
	L'ENTREPRISE AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES		
	Exercice du 01.01.2022 au 31.12.2022		
NATURE DES INDICATIONS	EXERCICE 2020	EXERCICE 2021	EXERCICE 2022
* SITUATION NETTE DE L'ENTREPRISE			
- Capitaux propres (+) capitaux propres assimilés (-) immobilisations en non valeurs	(56 621 510,82)	(38 142 933,51)	20 175 061,03
* OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
1- Chiffre d'affaires hors taxes	58 443 227,19	78 993 575,43	134 730 962,47
2- Résultat avant impôts	(8 077 540,73)	9 948 657,17	7 968 170,30
3- Impôts sur les résultats	484 580,63	464 706,00	539 045,00
4- Bénéfices distribués			
5- Résultats non distribués (mis en réserves ou en instance d'affectation)			
* RESULTAT PAR TITRE (Pour les sociétés par actions et S.A.R.L)			
- Résultat net par action ou part sociale	(3,32)	3,67	1,55
- Bénéfices distribués par action ou part sociale	0,00	0,00	0,00
* PERSONNEL			
- Montant des salaires bruts de l'exercice	11 142 785,06	14 005 060,89	16 174 124,81
- Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	219	273	347

Raison sociale : MED PAPER SA		Exercice du 01.01.2022 au 31.12.2022	
Tableau 14			
ETAT D'AFFECTION DES RESULTATS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE			
	MONTANT		MONTANT
A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER		B. AFFECTION DES RESULTATS	
(Décision AGO du 25/06/2022 et AGE du 09/08/2022)		- Réserve légale	-
- Report à nouveau	(502 410 481,55)	- Autres réserves	-
- Résultats nets en instance d'affectation		- Tantièmes	-
- Résultat net de l'exercice	9 483 951,17	- Dividendes	
- Prélèvements sur les réserves	429 739 456,46	- Autres affectations (Résultat en instance d'affectation)	-
- Autres prélèvements	28 616 484,00	- Report à nouveau	(34 570 589,92)
TOTAL A	(34 570 589,92)	TOTAL B	(34 570 589,92)
Total A = Total B			

Raison sociale	: MED PAPER SA		
Identifiant Fiscal	: 049404429		
	ETAT C3		
	RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES		
	L'ENTREPRISE AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES		
	Exercice du 01.01.2022 au 31.12.2022		
NATURE DES INDICATIONS	EXERCICE 2020	EXERCICE 2021	EXERCICE 2022
* SITUATION NETTE DE L'ENTREPRISE			
- Capitaux propres (+) capitaux propres assimilés (-) immobilisations en non valeurs	(56 621 510,82)	(38 142 933,51)	20 175 061,03
* OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
1- Chiffre d'affaires hors taxes	58 443 227,19	78 993 575,43	134 730 962,47
2- Résultat avant impôts	(8 077 540,73)	9 948 657,17	7 968 170,30
3- Impôts sur les résultats	484 580,63	464 706,00	539 045,00
4- Bénéfices distribués			
5- Résultats non distribués (mis en réserves ou en instance d'affectation)			
* RESULTAT PAR TITRE (Pour les sociétés par actions et S.A.R.L)			
- Résultat net par action ou part sociale	(3,32)	3,67	1,55
- Bénéfices distribués par action ou part sociale	0,00	0,00	0,00
* PERSONNEL			
- Montant des salaires bruts de l'exercice	11 142 785,06	14 005 060,89	16 174 124,81
- Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	219	273	347

Raison sociale	: MED PAPER SA		
Identifiant Fiscal	: 049404429		
ETAT C4			
TABLEAU DES OPERATIONS EN DEVISES COMPTABILISEES			
PENDANT L'EXERCICE			
Exercice du 01.01.2022 au 31.12.2022			
	NATURE	Entrée Contre-valeur en DH	Sortie Contre-valeur en DH
	* Financement permanent		
	* Immobilisations brutes		1 892 392,46
	* Rentrées sur immobilisations		
	* Remboursement des dettes de financement		
	* Produits		
	- Ventes à l'export	2 059 369,89	
	* Charges		
	- Achats à l'import		1 823 806,10
	TOTAL DES ENTREES	2 059 369,89	
	TOTAL DES SORTIES		3 716 198,56
	BALANCE DEVICES	1 656 828,67	
	TOTAL	3 716 198,56	3 716 198,56

